

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers

***Exercices terminés le 31 décembre 2012 et
le 31 décembre 2011***

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de
Ressources Cartier inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Cartier inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, et les états des résultats, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres, les états des frais d'exploration reportés et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Cartier inc. au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2.12 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été retraitées.

*Deloitte s.e.n.c.r.l.*¹

Le 22 avril 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109248

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
États de la situation financière

(en \$ canadiens)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 670 297	3 263 143
Fonds réservés à l'exploration (note 3)	873 129	2 031 040
Autres actifs financiers courants (note 4)	130 000	400 000
Débiteurs (note 5)	305 570	675 719
Frais payés d'avance	19 866	10 574
	<u>3 998 862</u>	<u>6 380 476</u>
NON COURANT		
Immobilisations corporelles (note 6)	100 255	91 261
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 8)	9 162 772	7 232 845
	<u>9 263 027</u>	<u>7 324 106</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>13 261 889</u>	<u>13 704 582</u>
Passif		
COURANT		
Fournisseurs et autres créditeurs	211 530	446 319
Passif lié aux actions accréditives	238 440	484 680
	<u>449 970</u>	<u>930 999</u>
NON COURANT		
Impôts miniers différés (note 13)	2 198 723	1 608 475
	<u>2 198 723</u>	<u>1 608 475</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>2 648 693</u>	<u>2 539 474</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	14 966 939	13 329 910
Bons de souscription	1 943 677	1 897 777
Surplus d'apport	1 036 467	872 362
Déficit	(7 063 887)	(4 934 941)
Cumul des autres éléments du résultat global	(270 000)	-
	<u>10 613 196</u>	<u>11 165 108</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>10 613 196</u>	<u>11 165 108</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>13 261 889</u>	<u>13 704 582</u>

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 1), **Éventualités et engagements** (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 077 212	4 699 484
Additions de l'exercice		
Géologie	931 944	363 407
Géophysique	356 898	149 403
Forage	1 137 509	1 508 774
Décapage	84	158 379
Frais de bureau de l'exploration	64 770	46 267
Arpentage et chemins d'accès	144 478	93 115
Géochimie	3 850	67 550
Location et entretien carothèque	81 976	59 853
Droits, taxes et permis	39 433	37 372
Amortissement des équipements d'exploration	18 855	10 243
Perte sur cession des améliorations locatives	-	14 583
Rémunération fondée sur des actions-employés	29 282	7 944
	2 809 079	2 516 890
Disposition de frais d'exploration reportés	-	(455 695)
Radiation de frais d'exploration reportés	(661 204)	(260 304)
Crédits d'impôt	(132 694)	(423 163)
Dépenses nettes de l'exercice	2 015 181	1 377 728
Solde à la fin de l'exercice	8 092 393	6 077 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

(en \$ canadiens)

	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Capital- actions à émettre \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	49 682 476	13 329 910	-	1 897 777	872 362	(4 934 941)	-	11 165 108
Émission d'actions et de bons de souscription	8 221 669	1 637 029	-	45 900	-	-	-	1 682 929
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	164 105	-	-	164 105
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	(2 128 946)	-	(2 128 946)
Autres éléments du résultat global						-	(270 000)	(270 000)
Total du résultat global						(2 128 946)	(270 000)	(2 398 946)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	57 904 145	14 966 939	-	1 943 677	1 036 467	(7 063 887)	(270 000)	10 613 196
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	38 580 960	9 835 097	341 248	1 955 148	662 641	(3 320 323)	-	9 473 811
Émission d'actions et de bons de souscription	7 615 429	2 157 622	(341 248)	120 275	-	-	-	1 936 649
Incidence de la rémunération fondée sur des actions		-		-	244 120	-	-	244 120
Incidence de l'exercice d'options d'achat d'actions	155 000	82 449	-	-	(34 399)	-	-	48 050
Incidence de l'exercice de bons de souscription	3 331 087	1 254 742	-	(177 646)	-	-	-	1 077 096
Résultat net et résultat global de l'exercice		-		-	-	(1 614 618)	-	(1 614 618)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	49 682 476	13 329 910	-	1 897 777	872 362	(4 934 941)	-	11 165 108

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
États des résultats
Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Frais d'administration		
Salaires	288 880	315 970
Consultants	144 174	127 783
Rémunération fondée sur des actions-employés	134 823	236 177
Honoraires professionnels	121 247	102 180
Loyer	26 307	23 432
Développement des affaires	172 332	160 827
Assurances, taxes et permis	19 366	17 965
Intérêts et frais bancaires	3 334	2 956
Papeterie et frais de bureau	32 668	46 947
Télécommunications	7 854	11 920
Formation et déplacements	40 846	51 534
Publicité, dons et commandites	36 017	40 208
Information aux actionnaires	63 553	44 858
Impôts Partie XII.6 lié aux actions accréditives	4 081	2 471
Amortissement des immobilisations corporelles	7 484	4 643
	<u>1 102 966</u>	<u>1 189 871</u>
Autres dépenses (revenus)		
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 8)	958 069	389 319
Frais d'exploration autres	75 372	54 739
Revenus de gestion	-	(11 623)
Revenus d'intérêts	(26 812)	(35 725)
	<u>(2 109 595)</u>	<u>(1 586 581)</u>
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(2 109 595)	(1 586 581)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	19 351	28 037
	<u>(2 128 946)</u>	<u>(1 614 618)</u>
Résultat net de l'exercice	(2 128 946)	(1 614 618)
Résultat par action		
de base	<u>(0.04)</u>	<u>(0.04)</u>
dilué	<u>(0.04)</u>	<u>(0.04)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
de base	<u>50 850 972</u>	<u>41 280 451</u>
dilué	<u>50 888 482</u>	<u>41 867 461</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	(2 128 946)	(1 614 618)
Autres éléments du résultat global :		
Variation de la perte de valeur des titres négociables	<u>(270 000)</u>	-
Résultat global de l'exercice	<u>(2 398 946)</u>	<u>(1 614 618)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		<i>Retraité</i> (Note 2.12)
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés de l'exercice	(2 109 595)	(1 586 581)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 484	4 643
Rémunération fondée sur des actions-employés	134 823	236 177
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	958 069	389 319
Revenus d'intérêts	(26 812)	(35 725)
Revenus d'intérêts perçus	25 178	33 658
	(1 010 853)	(958 509)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	71 719	(25 632)
Frais payés d'avance	(9 292)	13 656
Fournisseurs et autres créditeurs	(40 954)	24 169
	(989 380)	(946 316)
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(989 380)	(946 316)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions, bons de souscription	2 000 400	3 080 840
Émission d'actions, exercice d'options d'achat d'actions	-	48 050
Exercice de bons de souscription	-	735 848
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	(127 249)	(308 816)
	1 873 151	3 555 922
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 873 151	3 555 922
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35 333)	(85 112)
Disposition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	-	150 000
Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(2 599 195)	(2 072 486)
	(2 634 528)	(2 007 598)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 634 528)	(2 007 598)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 750 757)	602 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 294 183	4 692 175
	3 543 426	5 294 183
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 543 426	5 294 183
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 670 297	3 263 143
Fonds réservés à l'exploration	873 129	2 031 040
	3 543 426	5 294 183

Renseignements supplémentaires (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

1. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des «Autres actifs financiers courants» qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société.

Le 22 avril 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2012.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

2.2. Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des «autres actifs financiers courants» qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.3. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que les prises de position non encore en vigueur seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 - *Instruments financiers* - les amendements à l'IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporés énoncées dans l'IAS 39 - *instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes le 1er janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. La direction ne croit pas adopter cette norme par anticipation.

IFRS 11- *Partenariats* - IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise est effectué en fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 1, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les entités contrôlées conjointement peuvent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle.

La date d'entrée en vigueur de la norme révisée est le 1er janvier 2013. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur les états financiers.

IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* - L'IASB a publié IFRS 12, qui regroupe et modifie les obligations en matière d'informations à fournir qui sont comprises dans d'autres normes. La norme exige qu'une entreprise fournisse des informations sur ses filiales, ses accords conjoints, ses entreprises associées et ses entités structurées non consolidées.

La norme doit être adoptée pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* - En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 qui est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 13 vise à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, la présente norme établit une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur les états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les «fournisseurs et autres créditeurs» et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

2.5. Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses ainsi que dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

2.6. Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers.

2.7. Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenues en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8. Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés à l'état de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

2.9. Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.10. Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés; dans ce cas, les actifs doivent être diminués. Au 31 décembre 2012, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

2.12. Fonds réservés à l'exploration

	31 décembre	31 décembre
	2012	2011
	\$	\$
	873 129	2 031 040

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditatives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

À la fin de l'exercice, la direction a passé en revue l'IAS1-Présentation d'États financiers, en mettant en parallèle les définitions de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les interprétations relatives à la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont détenus par l'entité, mais qui ne sont pas disponibles pour l'utilisation de la Société, tel que décrit dans l'IAS7 – Tableaux des flux de trésorerie. La direction a conclu que les fonds accréditifs, même s'ils ont un usage restreint, ne sont pas contrôlés par une tierce personne et devraient donc être traités comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie puisqu'ils rencontrent la définition de la norme. Auparavant, les variations étaient présentées comme des opérations d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie.

Conformément à l'IAS8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, s'il y a lieu, la Société doit présenter séparément les impacts des corrections d'erreurs. Au 31 décembre 2011, les liquidités réservées, d'un montant de 2 031 040 \$, ont été reclassées comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie de 2011.

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

2.14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.14. Immobilisations corporelles (suite)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie future.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé à l'état des résultats.

2.15. Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche ;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue ;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.16. Provisions de passifs et actifs éventuels

Puisque la Société est encore au stade de l'exploration et qu'aucune de ses propriétés minières n'a atteint le stade de production, aucune provision de passifs et d'actifs éventuels n'a été comptabilisée.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.17. Contrats de location

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location simple puisqu'ils ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.18. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission «d'actions accréditives» qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état des résultats en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.19. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale. Les autres actifs financiers courants font partie de cette catégorie.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état des résultats.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.19. Instruments financiers (suite)

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les autres actifs financiers courants sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants. La variation de la juste valeur est inscrite au résultat global.

Tous les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Passifs financiers

Les autres passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres crédateurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

2.20. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges. Les jugements et estimations les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables sont :

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation. (Note 2.15)

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.20. Estimations comptables et jugements critiques

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à l'exploration

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration incluent des acceptations bancaires, des titres obligataires, de l'encaisse dans un compte à haut rendement et un compte bancaire sans intérêt, détaillé comme suit :

	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance	\$	Taux	Date d'échéance
1) Acceptation bancaire	153 840	0.902%	2013-02-11	201 168	0.926%	2012-01-18
2) Acceptation bancaire	400 546	0.828%	2013-02-19	104 880	1.019%	2012-02-10
3) Acceptation bancaire	518 226	1.450%	2013-03-11	351 333	1.035%	2012-03-07
4) Acceptation bancaire	356 413	0.781%	2013-03-19	-	-	-
5) Titre obligataire	-	-	-	255 106	2.570%	2012-01-30
6) Titre obligataire	-	-	-	407 599	2.503%	2012-02-23
7) Compte à haut rendement	1 036 730	1.200%	-	587 599	1.200%	-
8) Compte bancaire sans intérêt	1 077 671	-	-	3 386 498	-	-
Total	3 543 426			5 294 183		

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Encaisse	2 114 401	3 974 097
Acceptations bancaires	1 429 025	657 381
Titres obligataires	-	662 705
	3 543 426	5 294 183
Moins: fonds réservés à l'exploration	(873 129)	(2 031 040)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 670 297	3 263 143

4. Autres actifs financiers courant

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Titres négociables d'une société d'exploration minière cotée, détenus pour la vente, évalués à la juste valeur	130 000	400 000

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

5. Débiteurs

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	260 707	560 771
Taxes à la consommation et autres	44 863	114 948
	305 570	675 719

6. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	112 014	27 477	84 537	76 681	7 805	68 876
Mobilier et équipement	22 430	6 712	15 718	35 603	13 218	22 385
	134 444	34 189	100 255	112 284	21 023	91 261

7. Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2012	89 175	427 056	175 884	692 115
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2017 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 89 175 \$ (92 513 \$ en 2011). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Des paiements de sous-location de loyer de 5 000 \$ ont été reçus. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Participation	Solde au 31 décembre 2011	Addition	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2012
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Xstrata-Option	100%					
Droits miniers		-	750	-	-	750
Frais d'exploration reportés		899 484	38 864	(10)	-	938 338
		<u>899 484</u>	<u>39 614</u>	<u>(10)</u>	<u>-</u>	<u>939 088</u>
Preissac	100%					
Droits miniers		412 963	-	-	(154 441)	258 522
Frais d'exploration reportés		413 278	5 077	(11)	(139 619)	278 725
		<u>826 241</u>	<u>5 077</u>	<u>(11)</u>	<u>(294 060)</u>	<u>537 247</u>
MacCormack	100%					
Droits miniers		252 367	-	-	-	252 367
Frais d'exploration reportés		1 716 723	13 802	(430)	-	1 730 095
		<u>1 969 090</u>	<u>13 802</u>	<u>(430)</u>	<u>-</u>	<u>1 982 462</u>
Rambull	100%					
Droits miniers		214 607	-	-	(83 977)	130 630
Frais d'exploration reportés		407 890	3 430	(28)	(4 112)	407 180
		<u>622 497</u>	<u>3 430</u>	<u>(28)</u>	<u>(88 089)</u>	<u>537 810</u>
Newconex-Ouest	100%					
Droits miniers		169 995	-	-	-	169 995
Frais d'exploration reportés		264 662	2 284	(11)	-	266 935
		<u>434 657</u>	<u>2 284</u>	<u>(11)</u>	<u>-</u>	<u>436 930</u>
Cadillac Extension	100%					
Droits miniers		52 884	689	-	(42 034)	11 539
Frais d'exploration reportés		887 007	1 202 080	(14 941)	(486 841)	1 587 305
		<u>939 891</u>	<u>1 202 769</u>	<u>(14 941)</u>	<u>(528 875)</u>	<u>1 598 844</u>
Dollier	100%					
Droits miniers		39 631	-	-	(9 796)	29 835
Frais d'exploration reportés		945 356	33 755	-	(1 641)	977 470
		<u>984 987</u>	<u>33 755</u>	<u>-</u>	<u>(11 437)</u>	<u>1 007 305</u>
La Pause	100%					
Droits miniers		8 612	371	-	(1 604)	7 379
Frais d'exploration reportés		123 848	101 870	(437)	(21 819)	203 462
		<u>132 460</u>	<u>102 241</u>	<u>(437)</u>	<u>(23 423)</u>	<u>210 841</u>
Diego	100%					
Droits miniers		4 574	-	-	(1 819)	2 755
Frais d'exploration reportés		418 964	30 563	-	(4 917)	444 610
		<u>423 538</u>	<u>30 563</u>	<u>-</u>	<u>(6 736)</u>	<u>447 365</u>

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Participation	Solde au 31 décembre 2011	Addition	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2012
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Benoist	Option 100%					
Droits miniers		-	193 801	-	(3 194)	190 607
Frais d'exploration reportés		-	818 460	(82 299)	(2 255)	733 906
		-	1 012 261	(82 299)	(5 449)	924 513
Fenton	Option 50%					
Droits miniers		-	16 000	-	-	16 000
Frais d'exploration reportés		-	558 894	(34 527)	-	524 367
		-	574 894	(34 527)	-	540 367
Sommaire						
Droits miniers		1 155 633	211 611	-	(296 865)	1 070 379
Frais d'exploration reportés		6 077 212	2 809 079	(132 694)	(661 204)	8 092 393
		7 232 845	3 020 690	(132 694)	(958 069)	9 162 772

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Participation	Solde au 31 décembre 2010	Addition	Crédits d'impôt	Disposition/ Radiation	Solde au 31 décembre 2011
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Xstrata-Option	100%					
Droits miniers		-	-	-	-	-
Frais d'exploration reportés		354 821	606 921	(62 258)	-	899 484
		354 821	606 921	(62 258)	-	899 484
Preissac	100%					
Droits miniers		412 963	-	-	-	412 963
Frais d'exploration reportés		408 024	5 544	(290)	-	413 278
		820 987	5 544	(290)	-	826 241
MacCormack	100%					
Droits miniers		252 367	-	-	-	252 367
Frais d'exploration reportés		1 693 644	26 878	(3 799)	-	1 716 723
		1 946 011	26 878	(3 799)	-	1 969 090
Rambull	100%					
Droits miniers		214 607	-	-	-	214 607
Frais d'exploration reportés		403 254	6 683	(2 047)	-	407 890
		617 861	6 683	(2 047)	-	622 497
Newconex-Ouest	100%					
Droits miniers		214 408	-	-	(44 413)	169 995
Frais d'exploration reportés		333 492	316	-	(69 146)	264 662
		547 900	316	-	(113 559)	434 657

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Participation	Solde au 31 décembre 2010	Addition	Crédits d'impôt	Disposition/ Radiation	Solde au 31 décembre 2011
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Cadillac Extension	100%					
Droits miniers		50 528	6 464	-	(4 108)	52 884
Frais d'exploration reportés		258 667	778 273	(149 933)	-	887 007
		<u>309 195</u>	<u>784 737</u>	<u>(149 933)</u>	<u>(4 108)</u>	<u>939 891</u>
Dollier	100%					
Droits miniers		39 631	-	-	-	39 631
Frais d'exploration reportés		376 470	651 787	(82 901)	-	945 356
		<u>416 101</u>	<u>651 787</u>	<u>(82 901)</u>	<u>-</u>	<u>984 987</u>
La Pause	100%					
Droits miniers		8 612	-	-	-	8 612
Frais d'exploration reportés		122 980	868	-	-	123 848
		<u>131 592</u>	<u>868</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>132 460</u>
Diego	100%					
Droits miniers		4 574	-	-	-	4 574
Frais d'exploration reportés		104 943	435 956	(121 935)	-	418 964
		<u>109 517</u>	<u>435 956</u>	<u>(121 935)</u>	<u>-</u>	<u>423 538</u>
Rivière-Doré	100%					
Droits miniers		102 864	-	-	(102 864)	-
Frais d'exploration reportés		497 054	3 366	-	(500 420)	-
		<u>599 918</u>	<u>3 366</u>	<u>-</u>	<u>(603 284)</u>	<u>-</u>
Dieppe-Collet	100%					
Droits miniers		71 935	-	-	(71 935)	-
Frais d'exploration reportés		146 135	298	-	(146 433)	-
		<u>218 070</u>	<u>298</u>	<u>-</u>	<u>(218 368)</u>	<u>-</u>
Sommaire						
Droits miniers		1 372 489	6 464	-	(223 320)	1 155 633
Frais d'exploration reportés		4 699 484	2 516 890	(423 163)	(715 999)	6 077 212
		<u>6 071 973</u>	<u>2 523 354</u>	<u>(423 163)</u>	<u>(939 319)</u>	<u>7 232 845</u>

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

Benoist :

Le 2 mars 2012, la Société a signé une entente avec Ressources Murgor Inc. (« Murgor ») en vertu de laquelle elle a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Benoist qui contient le gîte d'or Pusticamica et qui est localisée à 65 kilomètres au nord-est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, la Société pourra acquérir, en vertu d'une première option, un intérêt indivis de 51 % dans la propriété. À la réception des approbations, la Société a payé 100 000 \$ en espèces à Murgor en plus de lui émettre 250 000 actions ordinaires. La Société devra également investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions ordinaires à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions ordinaires avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, avant le troisième anniversaire de l'entente, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions ordinaires à Murgor avant le quatrième anniversaire de signature de l'entente et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 500 000 \$.

Fenton :

Le 19 mars 2012, la Société a signé une entente avec SOQUEM INC. Selon les termes de la convention, la Société a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Fenton contenant le gîte d'or du même nom et qui est localisée à 47 kilomètres au sud-ouest de la ville de Chapais, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, la Société a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. sur réception des approbations réglementaires et en cumulant des dépenses d'exploration de 1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. De plus, la Société a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et la Société formeront une coentreprise.

Radiations :

Au cours de l'exercice, la Société a radié une partie des propriétés de Preissac, Rambull, Dollier, Diego, La Pause, Cadillac Extension et Benoist, ainsi qu'une partie des frais d'exploration rattachés à ces propriétés minières étant donné que la Société ne projetait pas faire de travaux dans un avenir rapproché sur certaines parties de ces propriétés. Des coûts de propriétés minières de 296 865 \$ et de frais d'exploration reportés de 661 204 \$ ont été imputés aux résultats de l'exercice.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

9. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début	49 682 476	13 329 910	38 580 960	9 835 097
Actions émises et payées				
Acquisition de propriétés (d)(e)	300 000	103 500	-	-
Placements privés (a) (f) (j)	3 576 923	704 100	2 999 429	929 525
Placements privés accreditifs (a) (f) (h)(k)	4 344 746	1 250 400	4 616 000	2 031 040
Renonciation des frais d'exploration (b) (g) (i) (l)	-	(318 158)	-	(484 680)
Exercice de bons de souscription (c)	-	-	3 331 087	1 254 742
Exercice d'options d'achat d'actions (c)	-	-	155 000	82 449
	8 221 669	1 739 842	11 101 516	3 813 076
Frais d'émission	-	(102 813)	-	(318 263)
Solde à la fin	57 904 145	14 966 939	49 682 476	13 329 910

(a) Émission d'actions ordinaires et accreditives le 22 décembre 2011

Le 22 décembre 2011, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé au montant de 3 080 840 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 2 308 unités accreditives («unités accreditives») et 1 614 629 unités («unités»). Chaque unité accreditive au coût de 1 090 \$ consistait en 2 000 actions ordinaires accreditives au coût unitaire de 0,44 \$ l'action et de 600 actions ordinaires au coût de 0,35 \$ l'action ainsi que de 600 bons de souscription d'actions ordinaires, chaque bon permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Chaque unité au prix de 0,35 \$ l'unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,35 \$ et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement. La Société a donc émis un total de 4 616 000 actions ordinaires accreditives au prix de 0,44 \$ et de 2 999 429 actions ordinaires au prix de 0,35 \$ pour des montants respectifs de 2 031 040 \$ et de 1 049 800 \$.

La Société a payé au placeur pour compte une commission en espèce totalisant 229 588 \$. De plus, le placeur pour compte a reçu 378 772 options de rémunération non transférables, chaque option lui permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,35 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 120 275 \$. Des frais d'émission de 318 263 \$ ont réduit le capital-actions.

(b) La Société a renoncé aux déductions fiscales liées aux actions accreditives ce qui a réduit pour un total de 484 680 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accreditives.

(c) Au cours de l'exercice 2011, la Société a émis 3 331 087 actions suite à l'exercice de 2 437 768 bons de souscription et de 893 319 actions à émettre au 31 décembre 2010, pour un total de 1 048 510 \$. Elle a également émis 155 000 actions suite à l'exercice d'options pour un montant de 48 050 \$.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

9. Capital-actions (suite)

- (d) Le 2 mars 2012, la Société a émis 250 000 actions ordinaires et payé 100 000 \$ en espèces suite à l'option d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété Benoist. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions ordinaires à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions ordinaires avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, avant le troisième anniversaire de l'entente, la Société aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions ordinaires à Murgor avant le quatrième anniversaire de signature de l'entente et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 500 000 \$.
- (e) Le 19 mars 2012, la Société a émis 50 000 actions ordinaires suite à l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet Fenton. La Société doit aussi investir 1 500 000 \$ en travaux d'exploration avant le 19 mars 2015. De plus, la Société a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et la Société formeront une coentreprise.
- (f) Émission d'actions ordinaires et accréditives le 30 août 2012
- Le 30 août 2012, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé au montant de 500 000 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 1 129 032 actions accréditives au prix de 0,31 \$ et 576 923 actions ordinaires au prix de 0,26 \$. Des frais d'émission de 50 226 \$ ont réduit le capital-actions.
- (g) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 73 387 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.
- (h) Émission d'actions accréditives le 16 novembre 2012
- Le 16 novembre 2012, la Société a complété un placement privé accreditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 500 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 785 714 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 500 000 \$. Des frais d'émission de 8 528 \$ ont réduit le capital-actions.
- (i) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 116 071 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.
- (j) Émission d'actions ordinaire le 19 décembre 2012
- Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 600 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 3 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ par action ainsi que 3 000 000 demi-bons de souscription permettant à son détenteur de souscrire, pour chaque bon entier, à une action ordinaire au prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 45 900 \$. Des frais d'émission de 35 635 \$ ont aussi réduit le capital-actions.
- (k) Émission d'actions accréditives le 20 décembre 2012
- Le 20 décembre 2012, la Société a complété un placement privé accreditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 400 400 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 430 000 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 400 400 \$. Des frais d'émission de 8 424 \$ ont réduit le capital-actions.
- (l) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 128 700 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

9. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation:

	au 31 décembre 2012		au 31 décembre 2011	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début	2 655 000	0,43	2 402 500	0,42
Émises - employés	1 130 000	0,24	775 000	0,44
Exercées	-	-	(155 000)	0,31
Expirées	(750 000)	0,56	(367 500)	0,41
En circulation à la fin	3 035 000	0,33	2 655 000	0,43
Exerçables à la fin	2 417 500	0,35	2 242 500	0,43

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation et exerçables :

Prix	Options en circulation au 31 décembre 2012			Options exerçables au 31 décembre 2012		
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
0,16 \$ à 0,24 \$	205 000	2,99	0,18	100 000	0,90	0,16
0,25 \$ à 0,34 \$	1 275 000	3,80	0,25	762 500	3,40	0,25
0,35 \$ à 0,44 \$	705 000	2,50	0,38	705 000	2,50	0,38
0,45 \$ à 0,54 \$	850 000	2,77	0,45	850 000	2,77	0,45
0,16 \$ à 0,54 \$	3 035 000	3,15	0,33	2 417 500	2,81	0,35

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,16 \$ par option (0,31 \$ en 2011) à partir des hypothèses suivantes:

	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1.59%	2.34%
Volatilité prévue	84%	86%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

9. Capital-actions (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription:

	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre	Prix de levée pondéré \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
En circulation au début	12 391 830	0,44	0,93	11 451 397	0,44	1,46
Attribués -placeur pour compte	-	-	-	378 772	0,35	0,98
Attribués -placements privés	1 500 000	0,30	1,46	2 999 429	0,46	1,22
Exercés	-	-	-	(2 437 768)	0,30	-
Expirés	(10 892 401)	0,47	-	-	-	-
En circulation à la fin	2 999 429	0,38	0,97	12 391 830	0,44	0,93

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit:

Date d'expiration	Prix \$	Nombre
Juin 2013	0,46	1 499 429
Juin 2014	0,30	1 500 000
		2 999 429

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,03 \$ par bon de souscription (0,04 \$ en 2011) à partir des hypothèses suivantes:

	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1.10%	1.01%
Volatilité prévue	69%	53%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	1.5 an	1.25 an

10. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Salaires	795 344	788 127
Coûts de la sécurité sociale	53 750	57 001
Paiements fondés sur des actions-employés	164 105	174 569
Régimes à cotisations définies	20 466	15 410
	1 033 665	1 035 107
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(609 962)	(482 960)
Charge au titre des avantages du personnel	423 703	552 147

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

11. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement		
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration reportés	132 694	423 163
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration autres (États des résultats)	3 801	25 323
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	103 500	-
Frais d'émission d'actions inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	18 537	42 973
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	18 855	10 243
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration autres (États des résultats)	-	366
Perte sur cession d'immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	-	14 583
Frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	91 557	260 957
Immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	-	14 000
Juste valeur de l'exercice des bons de souscription	-	177 646
Juste valeur de l'exercice des options d'achat d'actions	-	34 399
Rémunération fondée sur des actions imputée aux frais d'exploration reportés	20 778	7 944

12. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après:

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2012, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit:

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Fonds réservés à l'exploration	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Débiteurs	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créditeurs	Sans intérêt

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

12. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, la Société a reçu des intérêts relativement aux actifs suivants :

- acceptations bancaires;
- titres obligataires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 241 272	1 943 057
Fonds réservés à l'exploration	873 129	2 031 040
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 429 025	1 320 086
Débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	260 707	560 771
Valeur comptable	<u>3 804 133</u>	<u>5 854 954</u>

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

12. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au risque de crédit (suite)

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de fonds réservés à l'exploration, des acceptations bancaires et titres obligataires est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les actions cotées sont classées selon le niveau 1 (note 14).

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit:

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers	(2 109 595)	(1 586 581)
Charge d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,9 % (28,4 % au 31 décembre 2011)	(567 481)	(450 589)
Frais d'exploration actions accréditatives	929 512	449 467
Droits miniers	(85 055)	(99 952)
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	51 836	56 665
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(27 657)	(90 386)
Variation de la provision pour moins-value	279 028	228 469
Variation des taux d'impôts futurs	-	175 310
Autres	3 566	19 753
	583 749	288 737
Prime actions accréditatives	(564 398)	(260 700)
Impôts sur les résultats et impôts miniers	19 351	28 037

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Au 31 décembre 2012, la Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit:

Année d'expiration	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
2025	8 387	7 530	8 387	7 530
2026	5 699	4 765	5 699	4 765
2027	524 066	521 001	524 066	521 001
2028	725 416	718 518	725 416	718 518
2029	724 776	720 746	724 776	720 746
2030	955 459	952 206	955 459	952 206
2031	792 271	777 709	792 271	777 709
2032	1 114 872	1 100 591	-	-
	4 850 946	4 803 066	3 736 074	3 702 475

Les éléments d'actifs et de passifs d'impôts différés se détaillent comme suit:

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Immobilisations corporelles	36 307	29 840
Pertes autres qu'en capital	1 296 851	992 944
Frais d'émission d'actions	123 939	148 818
Provision pour moins-value	(1 420 790)	(1 141 762)
Actifs d'impôts différés	36 307	29 840
Biens miniers	(2 235 030)	(1 638 315)
Passifs d'impôts différés	(2 198 723)	(1 608 475)

Variation des impôts différés comptabilisés durant l'exercice

	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2011	Comptabilisé résultats	Comptabilisé dans les capitaux propres	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2012
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	29 840	6 467	-	36 307
Propriétés minières	(310 865)	90 464	-	(220 401)
Frais d'exploration reportés	(1 327 450)	(680 680)	(6 499)	(2 014 629)
Total	(1 608 475)	(583 749)	(6 499)	(2 198 723)

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Variation des impôts différés comptabilisés durant l'exercice

	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2010	Comptabilisé résultats	Comptabilisé dans les capitaux propres	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	11 545	18 295	-	29 840
Propriétés minières	(317 013)	6 148	-	(310 865)
Frais d'exploration reportés	(952 560)	(313 180)	(61 710)	(1 327 450)
Total	(1 258 028)	(288 737)	(61 710)	(1 608 475)

14. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 241 272	1 241 272	1 943 057	1 943 057
Fonds réservés à l'exploration	873 129	873 129	2 031 040	2 031 040
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 429 025	1 429 025	1 320 086	1 320 086
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers courants	130 000	130 000	400 000	400 000
Passifs financiers				
Autres passifs financiers				
Fournisseurs	86 975	86 975	216 447	216 447
Autres crédateurs	124 555	124 555	229 872	229 872

15. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

15. Éventualités et engagements (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 1 250 400 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice du 31 décembre 2011, la Société a reçu un montant de 2 031 040 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2011.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 1 250 400 \$ au 28 février 2013 et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2013. Les montants ont été présentés comme fonds réservés à l'exploration.

16. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	439 460	462 585
Coûts de la sécurité sociale	22 514	28 850
Total des avantages à court terme du personnel	461 974	491 435
Paiements fondés sur des actions-employés	146 269	117 564
Total de la rémunération	608 243	608 999

Au cours de l'exercice de présentation de l'information financière 2012, les principaux dirigeants n'ont exercé aucune des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions. Au cours de l'exercice de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions pour une valeur de 14 250 \$

17. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 873 129 \$ au 31 décembre 2012 (2 031 040 \$ au 31 décembre 2011).

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres sont de 10 613 196 \$ (11 165 108 \$ au 31 décembre 2011).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

18. Opérations entre apparentés

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Consultants	1 000	-
Mobilier et équipements	-	4 100
Total	1 000	4 100

Au cours du deuxième trimestre, la Société a obtenu des services de consultation de la part d'une société dans laquelle un administrateur de la Société est actionnaire minoritaire pour 1 000 \$. Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres crédateurs. Au cours de l'exercice 2011, la Société a acquis du mobilier et des équipements d'un dirigeant, pour une somme de 2 100 \$ et d'un administrateur de la Société, pour une somme de 2 000 \$. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au 31 décembre 2011, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres crédateurs.

19. Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés et de financements accréditifs.

Les passifs de la Société sont résumés ci-dessus :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Fournisseurs et autres crédateurs	211 530	446 319
Passif lié aux actions accréditives	238 440	484 680
	449 970	930 999

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.